



Avis au Public

Il est porté à la connaissance du public que deux projets d'aménagement particuliers (PAP), portant sur les fonds sis 7, rue Principale et « Rothstück » à Waldbredimus, ont été introduits à la commune pour adoption.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, les projets en question sont déposés pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance, à savoir du 1^{er} février 2019 au 4 mars 2019 inclus. Le projet peut être consulté sur le site internet communal www.waldbredimus.lu.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans les quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, les observations et objections contre le projet d'aménagement particulier susmentionné doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Trintange, le 30 janvier 2019

Le collège des bourgmestre et échevins

Louis Oberhag,
bourgmestre

Trine Bodker,
échevine

Jean Thiltges,
échevin